

Nord

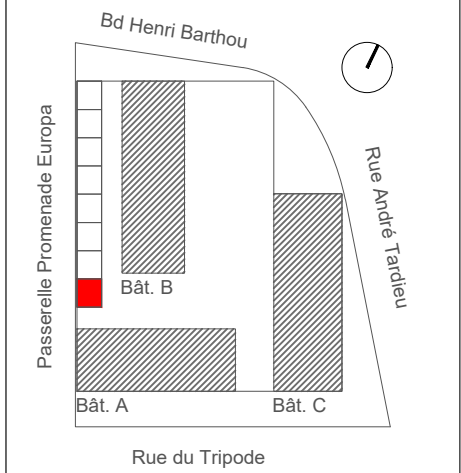
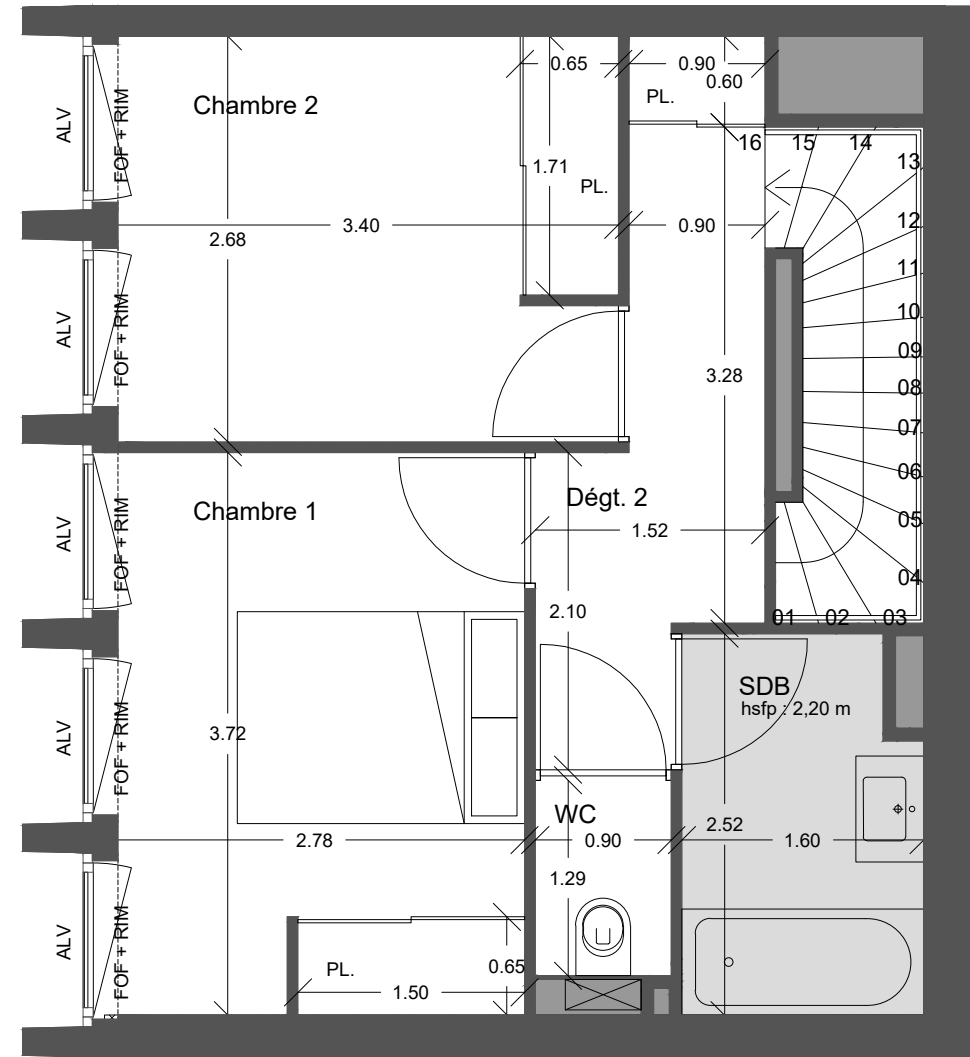
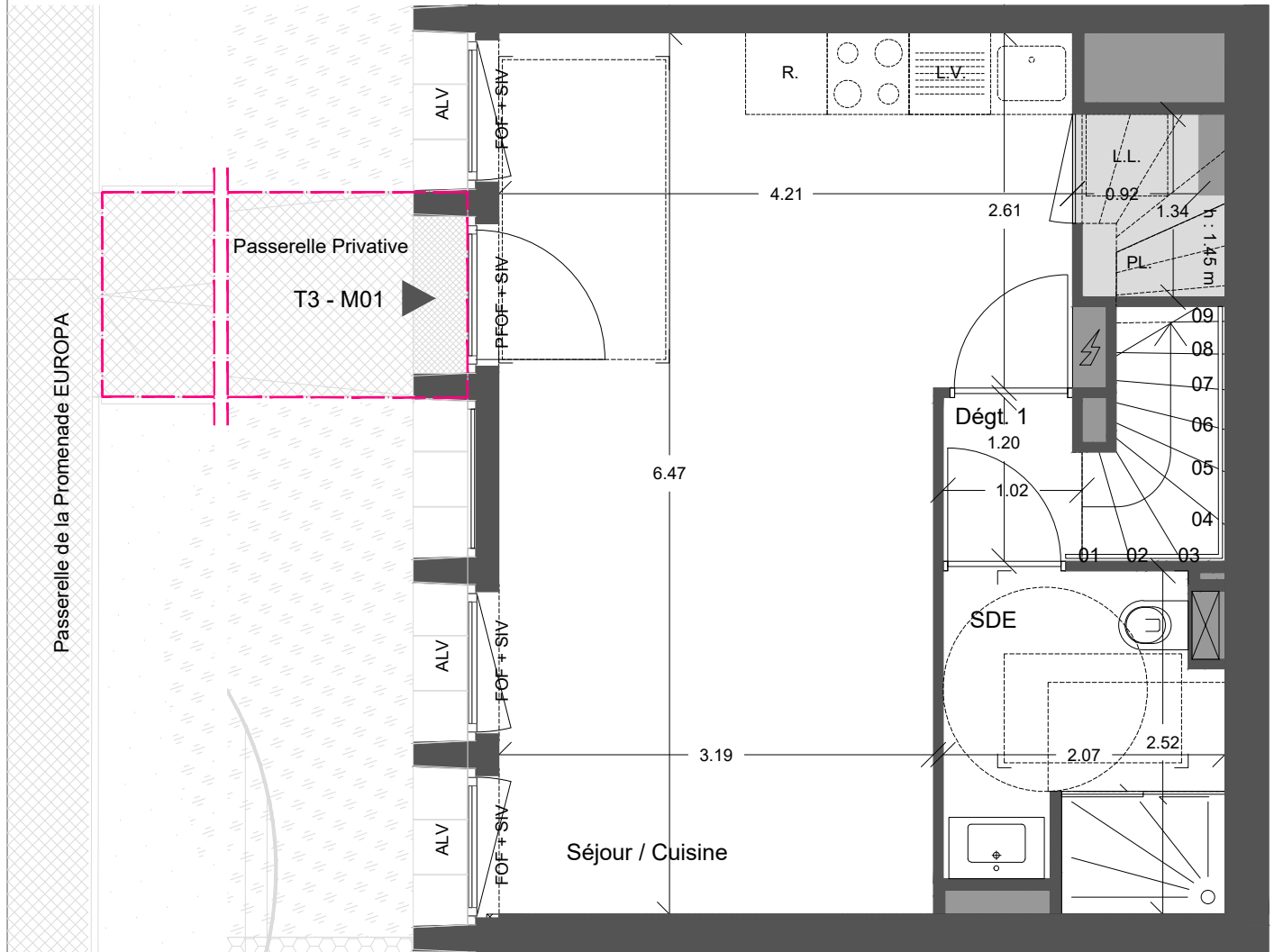
**SKYHOME**

195 Logements  
2/4 rue A. Tardieu et 4 boulevard L. Barthou - 44000 Nantes

<b>maîtrise d'ouvrage:</b> GRUPE ARC 5 Bd Vincent Gâche - BP 56527 44265 Nantes Cedex 2 T 02 40 35 00 35	<b>maîtrise d'oeuvre:</b> Xaveer De Geyter Architectes bvba Quai du Commerce 48 1000 Bruxelles T +32 2 218 88 86  Mabire - Reich architectes rue des olivettes 35 44000 Nantes T 02 40 36 43 89
--	--

**RDC**

**ETAGE**



Volume	Code Plan	Type	Niveau
n°121	M01	T3 Duplex	RDC - R+1

**SURFACES HABITABLES**

Séjour / Cuisine	24.43 m <sup>2</sup>
Dégt. 1	1.20 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	4.74 m <sup>2</sup>
Chambre 1	10.25 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.03 m <sup>2</sup>
Dégt. 2	5.10 m <sup>2</sup>
Salle de bain	3.84 m <sup>2</sup>
WC	1.16 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>59.75 m<sup>2</sup></b>

Volume n°129 de la division volumétrique "SKYHOME PASSERELLES"

**Légende**

HSP	Hauteur sous poutre
HSFP	Hauteur sous faux-plafond
■	Soffite ou faux-plafond
—	Gaine technique
—	Porte-fenêtre ouvrant à la française
—	Fenêtre ouvrant à la française sur allège vitrée
—	Porte-fenêtre coulissant
—	Chassis fixe
—	Store intérieur vénitien
—	Rideau intérieur manuel
—	Allège vitrée
—	Garde-corps vitré
—	Boîtier électrique
—	Niveau intérieur / Niveau extérieur
—	Lave-Linge
—	Lave-Vaisselle
—	Réfrigérateur
—	HSP
—	HSFP
—	PFOF
—	PFC
—	CFX
—	SIV
—	RIM
—	ALV
—	GCV
—	0.00/+0.0X
—	LL
—	LV
—	R

**Nota :** En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.  
Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux-plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés.  
Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de télémeubler n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif.



Etabli le : 21/10/2019 Mise à jour : --/--/----